

Les justificatifs à fournir

IDENTITÉ :

locataire garant

photocopie de la pièce d'identité (recto / verso)		
copie de la carte de séjour		

COORDONNEES BANCAIRE :

un RIB (relevé d'identité bancaire)		
un chèque annulé		

SITUATION PROFESSIONNELLE :

3 derniers bulletins de salaire		
copie du contrat de travail		
attestation d'employeur datée de moins d'un mois		
avis de mutation		
3 derniers bulletins de pension (retraité)		
extrait de KBis daté de moins de 3 mois (profession indépendante)		
2 derniers bilans simplifiés certifiés conformes par le comptable (profession indépendante)		
copie carte d'étudiant ou un certificat de scolarité en cour de validité (étudiant)		

SITUATION FISCAL :

2 derniers avis d'imposition complets		
---------------------------------------	--	--

DOMICILE :

copie de la dernière taxe foncière ou des impôts locaux (si propriétaire)		
les 3 dernières quittances de loyer		
copie du bail de la précédente location		
copie d'une facture EDF, EAU ou GDF de l'ancien logement		
attestation d'hébergement		
attestation d'assurance pour le logement (au moment de l'entrée dans les lieux)		

SI GARANT :

acte de caution solidaire		
LE Garant doit fournir les mêmes documents que le locataire.		